



BULLETIN COMMUNAL DE VAINS

le Vainquais



Janvier 2021, n° 55



EDITO

Chers Vainquaises et Vainquais,

2020 aura été une année un peu compliquée pour tout le monde, mais cette année particulière aura également vu s'exprimer un formidable élan de solidarité, des plus vaillants vers ceux qui le sont moins, au travers de chaînes de solidarité constituées pour l'occasion, sur la base des réseaux associatifs de notre commune. Cet élan de générosité aura également permis au plus grand nombre de bénéficier de masques dès la sortie du premier confinement. Une année qui aura également été celle des élections municipales. Je profite de cette occasion pour remercier les conseillers sortants pour leur soutien sans faille jusqu'au dernier jour.

Vous avez élu en mars, une nouvelle équipe municipale qui aura dû attendre juin pour s'installer et se mettre au travail en poursuivant les projets démarrés par l'équipe précédente. Ainsi, 2021 verra se concrétiser le projet du lotissement démarré en 2015, qui permettra à 14 nouvelles familles de s'installer sur notre commune. Cette année devrait également permettre de réaliser l'extension du cimetière attendue également depuis plusieurs années. Deux grands projets qui devraient être complétés par de nouveaux projets comme celui de la rénovation de l'éclairage public qui permettra d'aller vers un système plus vertueux à base de leds.

Permettez-moi de vous souhaiter, au nom de toute l'équipe municipale, le meilleur pour 2021. Que cette année nous permette de renouer avec nos habitudes qui nous ont tant manquées.

Olivier DEVILLE

1 INFOS PRATIQUES

MAIRIE

9, Route de la Côte 50300 VAINS
Tél. 02 33 70 81 42

E-mail : mairiedevains@wanadoo.fr
Site Internet : <http://vains.fr>

Ouverture de LA MAIRIE au public

Lundi de 17h à 19h
Mardi de 9h à 11h
Mercredi de 14h à 16h
Vendredi de 9h à 11h

Le maire et les adjoints peuvent vous recevoir sur rendez-vous et lors de leurs permanences en mairie le lundi, de 17h à 19h.

2 ETAT CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue à...

Alix DELAROQUE née le 03/01/2020
14 route de la Côte à Vains
Naïm FENNI né le 16/02/2020
12 la Cour aux Blondeaux à Vains
Prune BRUNETTI née le 15/05/2020
8 route du Bourbillon à Vains
Mila BARBÉ née le 21/06/2020
3 route des Moires à Vains
Elisabeth LEPICARD MATTHEWS
née le 29/07/2020
1 impasse du Poulet à Vains
Laurie DEBON née le 10/09/2020
6 impasse de la Closière à Vains
Enzo MORAZIN né le 24/11/2020
8 chemin de la Bucaille à Vains

Ouverture des deux DECHETTERIES COMMUNAUTAIRES (Les cartes d'accès sont à retirer en mairie)

DÉCHETTERIE DE SAINT JEAN DE LA HAIZE

HORAIRES D'HIVER
de novembre à mars

HORAIRES D'ETE
d'avril à octobre

Lundi	de 13h30 à 17h	de 13h30 à 17h
Mercredi, jeudi, vendredi	de 13h30 à 17h	de 13h30 à 17h 30
Samedi	de 13h30 à 17h	de 8h30 à 12h30 / 14h à 17h30

DÉCHETTERIE DE SAINT-OVIN

Lundi, mardi, mercredi	de 9h à 12h30	de 8h30 à 12h30
Vendredi	de 9h à 12h30	de 8h30 à 12h30
Samedi	de 9h à 12h30	de 8h30 à 12h30 / 14h à 17h30

NOUVELLEMENT VAINQUAIS ?

Venez vous présenter en mairie. En plus du meilleur accueil, cette démarche facilitera votre intégration, vous apportera de nombreuses informations utiles et vous permettra de vous inscrire pour voter à Vains lors des prochains scrutins.

LE SYNDICAT SCOLAIRE DU RPI BACILLY-VAINS

Valérie TERMIGNON, secrétaire du syndicat scolaire, est présente en mairie de Vains le mardi de 8h à 12h et de 14h à 17h. Tél. 02 33 70 81 41 – Email : sivsbacillyvains@gmail.com

TROIS DRAPEAUX NEUFS

Trois drapeaux arborent la façade de la mairie mettant en avant l'Europe, la France et la Normandie.



NOUVEAU BULLETIN COMMUNAL

Vous découvrez la nouvelle version de notre bulletin communal «le Vainquais». Celui-ci, imaginé par la commission communication sous la houlette de Sandrine POULET, inaugure une nouvelle charte graphique, fruit d'un partenariat avec Sandrine LEMONNIER, Vainquaise et graphiste de profession. Nous espérons qu'il vous sera d'une lecture agréable. N'hésitez pas à faire part de vos remarques et suggestions en mairie.

UNIONS

Tous nos voeux
de bonheur...

MARIAGE

Anne THIERY & Corentin THÉAULT
le 05/09/2020



DÉCÈS

Ils nous ont
quittés...

Gildas LE MINTIER le 04/03/2020,
Emile GATÉ le 03/04/2020
François LANGLOIS le 03/06/2020
Marguerite JUDAIS le 08/06/2020, épouse MONDIN
Bernadette MANNEHEUT le 02/08/2020, épouse MOLLA
Yves BERTHELOT le 04/08/2020,
Serge TURGOT le 07/08/2020
Michèle JUGAN le 26/08/2020, épouse GABRIEL
Geneviève AUBOUIN le 28/08/2020
Albert AGNAN le 30/08/2020
Germaine GUILLLOTTE le 28/09/2020
Annie ROBIDAT LELIEVRE le 22/10/2020
Jean-Louis DUGUÉ le 04/11/2020
Jeannine BATAILLE le 08/11/2020, épouse LANGLOIS
Roger SURVILLE le 04/12/20

La nouvelle ÉQUIPE MUNICIPALE

Les élections municipales qui ont eu lieu le 15 mars 2020 ont permis dès le premier tour de désigner les 15 conseillers municipaux, pour les 6 ans à venir. Voici une présentation de l'équipe à votre service.



Olivier DEVILLE
MAIRE

Conseiller communautaire CAMSMN
Commission appel d'offres et finances
Commission urbanisme bâtiments,
vie associative, SMPGA
Vice président SIVS



Chantal THÉAULT
1^{ère} Adjointe

En charge de la commission d'urbanisme
Commission bâtiments
Commission finances, SMPGA
Commission vie associative,
appel d'offres, conseiller communautaire



Sandrine POULET
2^{ème} Adjointe

En charge de la commission vie associative,
SDEM 50, CCID, CCAS, SIVS
Syndicat Manche Numérique



Thierry DOUBLET
Conseiller

CCID
Commission finances,
Commission appel d'offres



Nathalie JUGAN
Conseillère

Commission vie associative
CCAS, SIVS
CCID



Sébastien LECHARTIER
Conseiller

Commission vie associative,
urbanisme, bâtiments, CCID,
Ass. du Vergon



Philippe STRUGALA
Conseiller

Commission urbanisme bâtiments,
CCID, appel d'offres
Commission finances, SIVS



Gylène TETREL
Conseillère

SIVS
Commission vie associative, CCID,
commission urbanisme bâtiments



Gillian TIMONNIER
Conseiller

Commission d'appel d'offres,
Commission vie associative
SDEM 50



François FAGUAIS
3^{ème} Adjoint

En charge de la commission travaux
Commission urbanisme
Commission appel d'offres



Jean-Philippe CARNET
Conseiller

Commission CCAS, CCID,
Syndicat Manche Numérique



Anthony DEBON
Conseiller

Commission vie associative
Commission urbanisme
Ass. du Vergon



Vincent LEMOINE
Conseiller

Commission appel d'offres,
délégué en charge de la défense
Commission urbanisme bâtiments



Pascal RENOUF
Conseiller

Commission appel d'offres



Chantal SAVARY-DALLAIS
Conseillère

CCAS, CCID

LES COMMISSIONS

TITULAIRE

SUPLÉANT

CODES COULEURS CORRESPONDANT AUX COMMISSIONS ATTRIBUÉES EN TANT QUE TITULAIRE OU SUPPLÉANT

LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Commission d'appel d'offres,
Commission des finances,
Commission urbanisme bâtiment travaux de voirie et réseaux,
Commission vie associative, communication, culture, tourisme, environnement, services à la population,
CCID : Commission Communale des Impôts Directs,
CCAS : Commission du Centre Communal d'Action Sociale,
Syndicat mixte Manche Numérique,
Sdem 50 : Syndicat Départementale d'Energies de la Manche,
Association du vergon,
SMPGA : Syndicat de Mutualisation de l'eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin,
CAMS MN : Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie
SIVS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Notre PERSONNEL COMMUNAL



Raymond BONNARD agent communal polyvalent entouré de Valérie TERMIGNON secrétaire du SIVS et Sandrine LEHODEY secrétaire de mairie.
Nathalie SAMSON en charge de l'entretien des locaux et de la location de la salle des Dîmes n'est pas présente sur la photo.

ZOOM sur Sandrine LEHODEY, nouvelle secrétaire de mairie

Parlez nous de votre parcours...

Je suis née à Villedieu les Poêles. Après un Bac littéraire obtenu au lycée Littré d'Avranches et un BTS Tourisme-Loisirs passé à St Brieuc, j'ai intégré rapidement des métiers liés à l'accueil d'une clientèle internationale (villages-vacances, hôtels) à Londres pendant 7 ans et à Paris pendant 4 ans. Je me suis ensuite réorientée professionnellement en intégrant la fonction publique territoriale en 2010, dans une collectivité territoriale de 30 000 habitants dans le Val d'Oise, département dans lequel j'ai vécu une dizaine d'années.

J'ai pris la décision de revenir vivre dans ma belle Normandie natale avec mon fils de 11 ans début 2020 afin de me rapprocher de ma famille et afin de bénéficier d'une meilleure qualité de vie. Je me suis donc portée candidate pour le poste de secrétaire de mairie dans la commune de Vains que j'occupe depuis juillet 2020.



Vains vous a choisi mais, vous aussi, avez choisi Vains ?

Oui c'est un vrai choix de ma part : dans une petite commune, contrairement aux grandes villes, la proximité relationnelle avec les administrés et avec l'équipe municipale est un atout ! De plus, le métier de secrétaire de mairie est très polyvalent et requiert une certaine autonomie, ce qui rend mes missions d'autant plus intéressantes. Enfin, travailler à quelques pas du Grouin du Sud dans le cadre naturel exceptionnel de la baie du Mont Saint Michel est un privilège. Cela fait maintenant 6 mois que je travaille à Vains et je remercie tous les Vainquais pour leur chaleureux accueil !

SOLIDAIRES ET PLEIN DE RESSOURCES, les Vainquais sont formidables !

Une étrange année vient de s'achever. Après un premier trimestre rempli d'interrogations, une pandémie sans précédent depuis plusieurs siècles s'est abattue sur une grande partie du monde. Bien que la Manche ait été moins touchée dans un premier temps, Vains et ses habitants ont dû adopter les gestes barrières et respecter les consignes sanitaires. Après le temps du confinement du 15 mars au 11 mai, une parenthèse estivale a permis de reprendre temporairement une vie plus normale jusqu'à une nouvelle période de confinement. A l'heure où nous bouclons ce bulletin, les incertitudes demeurent « A quelque chose, malheur est bon » dit l'adage et nous souhaitons positiver et mettre en avant dans ce bulletin les initiatives mises en œuvre pour « faire contre mauvaise fortune, bon cœur ».

Cette crise sanitaire nous a bousculés : physiquement parfois, émotionnellement souvent et pour tous, dans nos habitudes. Il a fallu s'adapter et les Vainquais ont démontré qu'ils savent faire.

A l'initiative des conseillers municipaux (nouveaux et anciens), et grâce au concours actif des associations (le club des aînés, le CLAV) une chaîne d'entraide a été mise en œuvre. Les personnes pouvant être isolées ont été contactées pour voir de quels services elles pouvaient avoir besoin. Un coup de fil, une discussion (à bonne distance), des courses, des conseils... chacun s'est mobilisé pour veiller sur son voisinage, pour proposer son aide.

Quand le port de masque a été décidé, une équipe s'est constituée pour se procurer le tissu, pour créer un patron, pour découper, pour mettre à disposition son matériel, pour coudre (et quel travail !), pour organiser la distribution et remettre les masques. Et tout ceci s'est déroulé dans la bonne humeur malgré les circonstances très spéciales.

Gardons cette façon d'être à l'écoute de ceux qui en auront besoin pour les mois à venir.



Atelier couture dans les locaux de la MFR



Des bénévoles avec le sourire

NOS COMMERÇANTS VAINQUAIS ont été remarquables aussi : ils ont déployé beaucoup d'énergie et d'inventivité pour adapter leurs offres aux besoins de la population locale.

AU RELAIS VAINQUAIS : un service sur-mesure

« Vaincu n'est pas vainquais » Il a fait sienne cette devise. Thierry DUCLOS ne manque pas d'idées pour faire du Relais Vainquais, un commerce multi-services évoluant au gré des besoins de sa clientèle et de ses propres envies.



Depuis quand tiens-tu ce lieu en plein cœur du bourg de Vains ?

Depuis juillet 2015. Au début, il s'agissait exclusivement d'un bar-tabac puis j'ai développé la restauration avec des grillades à la cheminée et pour finir l'épicerie.

Dès le premier confinement, tu as cherché à adapter ton offre de services ?

Oui. J'ai fortement élargi le rayon épicerie pour que les Vainquais puissent accéder à des produits de première nécessité (alimentation, hygiène) tout près de chez eux. Puis, devant fermer totalement le restaurant, j'ai développé la vente de plats à emporter : les burgers « maison », des plats et des menus préparés qui variaient chaque semaine. J'en profite pour remercier la mairie d'avoir procédé à une distribution dans les boîtes aux lettres pour faire connaître ce que je proposais. Je remercie aussi toute ma clientèle. Certains sont restés fidèles bien au-delà du confinement pour les plats à emporter et c'est la meilleure des récompenses.

Qui dit multi-services, dit aussi grande polyvalence pour son gérant ?

Les semaines sont bien remplies, y compris les jours de fermeture au public. Il faut gérer les commandes auprès des fournisseurs et celles des clients, tenir le bar-tabac, vendre, cuisiner, gérer la comptabilité et la publicité et bien sûr entretenir et nettoyer. C'est assez complet et varié mais cela me plaît. En période d'activité normale, je suis aidé par Gwendoline, à temps partiel.

Que souhaites-tu pour l'avenir ?

J'aimerais me consacrer davantage à ma passion, la cuisine. Je souhaite développer les spécialités de grillades à la cheminée et proposer chaque fin de semaine un choix de deux plats (une viande, un poisson), sur place ou à emporter.

JOURS D'OUVERTURE :

LE MERCREDI ET LE JEUDI, de 8h30 à 13h et de 17h à 20h.

LE VENDREDI, LE SAMEDI ET LE DIMANCHE, de 10h à 13h et de 17h à 20h.

Tél. 02 33 58 24 36 – sur Facebook – site Internet bientôt en ligne

LA FERME DES CARAMEUH : «la crise a boosté nos idées »

Les idées, ce n'est pas ce qui manque ici. La ferme des Caramauh attire chaque année à Vains environ 50 000 visiteurs par an. Grâce à un très bon été, elle enregistre une fréquentation assez proche en 2020 et ce malgré la suppression des festivals.



2020 aura été une année, une fois de plus, créative pour vous ?

Le confinement nous a amenés à accélérer et finaliser des projets engagés un peu avant la crise. Nous avons développé la livraison à domicile lors du premier confinement et le retrait des commandes en drive. Nous avons ajouté des produits de première nécessité pour répondre aux besoins de la clientèle locale. Au fil des semaines, nous avons développé notre gamme de produits frais pour avoir un panel complet. La boutique en ligne, qui ne concernait à l'origine que les caramels, compte désormais plus de 350 références issues de 40 producteurs locaux, disponibles sur place sous 24 heures.

Nous avons aussi lancé deux nouveaux produits à base de lait qui seront vendus entre 4 et 18 mois d'affinage : un fromage à pâte pressée cuite que nous avons appelé le Comfiné, et un fromage à pâte pressée semi-cuite sous le nom de la Meuhle. Les retours de la clientèle sont déjà très bons.

Cet été, notre tout nouveau parcours pédagogique a été très apprécié et nous a permis de gérer au mieux les flux de visiteurs. Il est gratuit et permet de découvrir 6 jours sur 7 l'ensemble du site, à son rythme.



Quels projets pour 2021 ?

Nous construisons une fromagerie pour avoir un laboratoire dédié et une vaste cave d'affinage. Elle prendra place sous le hangar. Nous proposons désormais en boutique un espace de vente en vrac, de produits bio français et équitables.

Nous lançons notre carte de fidélité «le club Cara-Meuh». Celle-ci est gratuite et offre 5% de réduction sur les produits de la ferme et 3% sur le reste de la boutique (hors sacs, contenants, livres et souvenirs).

Côté événements, rendez-vous à tous au Green River Valley Festival qui aura lieu du 18 au 20 juin et au Caramauh Festival les 18 et 19 septembre.

09

COORDONNÉES JOURS D'OUVERTURE

Ferme des Caramauh 11 route de Saint-Léonard – Tél 02 33 70 82 40 – FB – site web : cara-meuh.com

L'ÉCOLE PRIVÉE SAINT MICHEL

L'école privée de Saint-Michel accueille cette année 39 enfants, répartis en deux classes à plusieurs niveaux (20 élèves de maternelles-CP et 19 élèves de CE1 à CM2 encadrés par Sabrina VALLAEYS). Dany LEMASLE, l'aide maternelle intervient auprès des tout-petits et s'occupe de l'entretien des locaux.

Mylène DUCHEMIN, Directrice de l'Ecole Saint-Michel et enseignante de la classe des petits, revient sur l'année scolaire passée...

« Les enfants se sont adaptés et ont bien intégré les consignes. Ils ont confectionné des panneaux pour s'appropriier et retenir les gestes barrières. Les réflexes sont acquis et ils sont les premiers à les rappeler à leurs parents ! Les enfants ont été très heureux de retrouver l'école et leurs camarades en juin dernier. Aller à l'école, c'est essentiel et ils ont exprimé avec leurs mots combien il est important pour eux de vivre ensemble. Bien sûr, le quotidien est plus monotone, sans sorties et sans activités extérieures. Le spectacle de Noël n'a pas pu avoir lieu mais nous trouvons des solutions alternatives pour amener un peu de joie et de nouveauté. Les grands vont travailler avec un intervenant sur les Fables de Jean de La Fontaine et vont ensuite écrire leurs propres fables. Celles-ci seront ensuite mises en scène, jouées et filmées pour être diffusées lors du spectacle de fin d'année. Les petits vont eux faire des danses et des chants qui seront également filmés.



Les vidéos seront partagées avec les familles et les partenaires. Pour préparer le passage au collège, nous poursuivons le rallye-lecture dans un format réduit. Nous avons tous hâte de pouvoir envisager à nouveau des sorties. Notre projet pédagogique de l'année porte sur les animaux : nous espérons aller bientôt observer la faune locale aux alentours. »

L'APEL DE L'ÉCOLE

Du fait du contexte sanitaire, l'APEL de l'école Saint-Michel a dû renoncer au spectacle de Noël ainsi qu'aux manifestations festives organisées habituellement. Les enfants ont toutefois reçu pour Noël un livre et un chocolat. Ils ont aussi pu profiter de la galette des rois à l'Épiphanie et bientôt des crêpes pour la Chandeleur. Lors de l'Assemblée Générale du 6 janvier dernier, un nouveau bureau a été élu. La présidence est désormais assurée par Anne-Sophie NATU (2^{ème} à gauche sur la photo). Elodie BENARD est secrétaire (1^{ère} à gauche), Adeline WATTIER, présidente adjointe (3^{ème}) et Audrey RODEMBOURG (4^{ème}).



L'ÉCOLE PUBLIQUE RPI BACILLY-VAINS

Après une fin d'année scolaire fortement marquée par la crise sanitaire et un court retour en classe progressif en mai, le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) a accueilli 91 élèves lors de la rentrée de septembre 2020 (97 au 1er janvier 2021).

Les effectifs stables sont répartis dans quatre classes, toujours sous la direction de Sandrine LEGRAND, également enseignante pour les classes de maternelle implantées à Bacilly. Morgane ROSSELIN enseigne auprès de la classe de grande section et cours préparatoire qui compte 25 enfants sur le site de Bacilly. A Vains, les 24 élèves des cours élémentaires ont pour professeur des écoles Elise GARNIER. La classe de cours moyen et ses 20 enfants ont pour enseignante Corine PENVEN. Cantine, garderie et transport ont repris normalement à la rentrée de septembre, pour une courte durée interrompue le 30 octobre par le second confinement.

Les sorties et activités culturelles et sportives n'ont hélas pu avoir lieu comme prévu. Pour 2021, l'organisation, dérogatoire, à 4 jours hebdomadaires a été conservé. A l'heure où nous bouclons, les incertitudes demeurent sur les futures contraintes liées à l'évolution sanitaire. En l'attente de jours meilleurs, remercions les enfants et leurs parents, les enseignants, les personnels communaux et les élus pour leur souplesse d'adaptation, leur investissement permanent pour mettre en application les consignes, poursuivre et sécuriser les apprentissages comme l'accueil en classe et en garderie quand cela restait possible.

Hommage à Samuel PATY

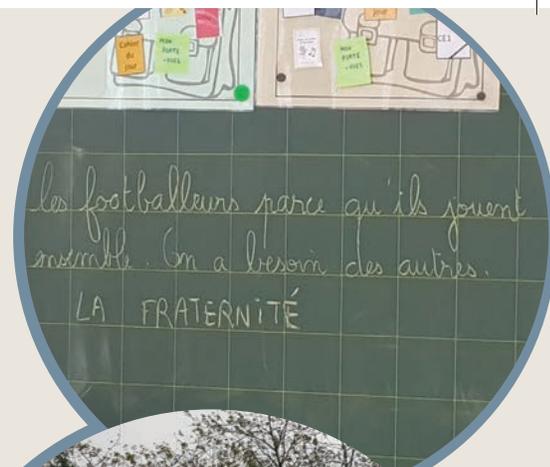
Dans une période déjà compliquée, la communauté éducative directement touchée et la nation toute entière ont rendu hommage au professeur assassiné le 16 octobre 2020. Comme dans les autres écoles, un temps de recueillement a eu lieu à Vains. Les enseignantes ont consacré des séances de discussion en classe avec et entre les élèves. Les débats ont permis d'aborder les notions de laïcité et les valeurs de la République parmi lesquelles la fraternité. Bravo aux élèves et à leurs enseignantes pour la qualité des travaux et des échanges.

Le SIVS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) gère le RPI Bacilly-Vains :

Sa Présidente Marie-Claude LE TORREC et son Vice-Président Olivier DEVILLE ont été réélus
Pour Vains, les titulaires sont : Nathalie JUGAN, Sandrine POULET et Guylène TETREL. Le suppléant est Philippe STRUGALA.

LE MOT DE L'APE

En cette année 2020 mouvementée, l'APE de l'école publique Bacilly-Vains a été obligée de réduire les actions. L'apéro-concert prévu début octobre avec le groupe Enomystic a dû être annulé. Les opérations de ventes d'objets ont été privilégiées et ont connu un franc succès grâce à la mobilisation des parents : des bulbes ont été proposés en début d'année scolaire et la vente de gourdes personnalisées avec les dessins des enfants sera prochainement finalisée.



3 LA MFR (Maison Familiale Rurale)

Covid oblige, comment la MFR a-t-elle adapté son quotidien ?

Dès le début, nous avons intégré et rappelé les gestes barrières que chacun respecte. Les élèves sont gérés par groupes, chaque groupe correspondant à un niveau de classe, afin d'éviter les brassages. Les repas sont pris dans des salles séparées. Ce fut le cas aussi pour le traditionnel repas de Noël qui n'a pas pu cette année être suivi de l'après-midi dansant, remplacé par une séance de cinéma à la MFR avec film de Noël et pop-corn.

Pour les cours, nous avons dès la rentrée formé les élèves à l'application Google Classroom : tous nos cours y sont disponibles.

Aucun séjour n'a pu avoir lieu en 2020. Le voyage en Croatie est reporté.

Les interventions en classe permettent toutefois de garder un lien extérieur...

Les interventions par des partenaires extérieurs se poursuivent heureusement. Parmi celles-ci, les 4^{èmes} ont reçu Arnaud PHILIPPE de la Fédération de la Chasse de la Manche, avec qui ils ont travaillé sur les règles de sécurité

134 ÉLÈVES de la 4^{ème} au Bac pro

2 filières professionnelles :

- SAPAT Services aux personnes et aux territoires compte 60 élèves
- CGEA Conduite et gestion de l'entreprise agricole (avec option élevage équin compte 22 élèves)

mais également sur le rôle de la chasse dans la régulation des espèces, la lutte contre les nuisibles, la reconstitution d'habitats pour la faune (plantation de haies).

Le Major LEVOY est intervenu pour faire d'utiles rappels sur les droits et devoirs de chacun que ce soit dans la sphère privée ou lors des stages, ainsi que sur la prévention des conduites addictives.

Les Terminales ont rencontré Pierre-Olivier MADELAINE qui a évoqué l'organisation d'un événement tel que le Festival des Papillons de Nuit. Ils ont également visité l'Office de tourisme d'Avranches.

Les CGEA ont visité l'usine Reverdy de Juvigny, complétée par des échanges pratiques avec le vétérinaire du site sur l'alimentation et l'élevage équin. Ils se sont aussi rendus au haras de Vains pour travailler sur le thème du sevrage.

D'anciens élèves viennent régulièrement en classe évoquer leur parcours, transmettre leur expérience. Ces séances sont très appréciées et permettent à chacun de préciser son orientation et son projet professionnel. Sabrina GUILLARD, 26 ans, arrivée en 3^{ème} par alternance qui a obtenu un Bac pro SAPAT et a poursuivi avec succès en validant le concours d'assistante sociale avant d'exercer à l'IRTS et à la Maison de la Justice de Saint-Lô.



ASSOCIATIONS VAINQUAISES: Hâte de retrouver un rythme normal

La vie associative à Vains est riche et variée. La crise sanitaire a entraîné d'importants bouleversements en 2020 mais l'enthousiasme est intact et tout est prêt pour une reprise adaptée dès que la situation va le permettre.



Claude MOCQUES, président de la société de chasse «la Saint-Hubert» - René MOREL, président et Dany GERTS, secrétaire de l'Amicale des Aînés Vainquais - Gilbert LEMETAYER, président de Sauvegarde et Protection du Patrimoine de Vains - Marie-Jo MANNEHEUT, présidente du CLAV

LE NOUVEAU FORUM DES ASSOCIATIONS



L'équipe municipale a souhaité proposer un nouveau rendez-vous : le Forum des associations Vainquaises dont la première édition a eu lieu le vendredi 4 septembre 2020. Objectif : favoriser les échanges et les prises de contacts, valoriser l'offre d'activités à disposition. L'initiative a été appréciée par tous, fréquentée et conviviale malgré le contexte. Elle sera donc renouvelée, espérons-le sans masque en 2021.

CHASSE

Claude MOCQUES, président de la société de chasse «La Saint-Hubert».

La chasse «loisir» a repris le samedi 28 novembre, sous réserve du respect de contraintes de distanciation. Nous avons réalisé plusieurs battues dans le but de réguler les populations de chevreuils, sangliers, renards et de limiter les dégâts occasionnés aux cultures. Notre association recherche un local d'une vingtaine de m² avec l'électricité afin de stocker du matériel et disposer d'un congélateur. Je lance donc un appel par le biais du bulletin communal. Bonne année à toutes et tous !



2020, UNE ANNÉE EN POINTILLÉ POUR LE CLAV...

Notre club propose 7 activités culturelles et sportives et compte 127 adhérents dont certains pratiquent jusqu'à 4 activités chaque semaine. En mars 2020, les problèmes sanitaires ont stoppé toutes nos activités. Lorsque nous avons compris que tout était interrompu jusqu'en septembre, nous avons proposé le remboursement du 2ème trimestre ou la constitution d'un avoir pour septembre.

Nous étions confinés mais le CLAV est resté actif. 13 adhérentes du Club sur les 25 personnes mobilisées ont participé à la réalisation des 750 masques distribués aux vainquais le 11 mai. Certaines adhéraient également au Club des Aînés. Elles ont aussi participé à la réalisation de 980 masques pour le département.

La reprise en septembre a été de courte durée avec seulement 5 semaines d'activité possible avec le respect des gestes barrières. Elle ne nous a pas permis de retrouver tous nos adhérents. En effet nous comptons 17 licenciés en moins pour la gym et le fitness. Pour la marche, la calligraphie et le scrapbooking les participants ne sont pas tous revenus. Seul le yoga a vu ses inscriptions augmenter et passer à 16.

Nous suivons les règles et sommes prêts à repartir dès que l'on nous en donnera le feu vert au niveau national et local.

Nous en profitons pour remercier la mairie pour la mise à disposition des salles. Nous la remercions aussi, ainsi que le comité des fêtes, pour les subventions qui nous ont été versées. Ces sommes nous aideront à diminuer le déficit pour cette année.

Année bien particulière qui nous a amenés à vivre l'isolement. Elle nous a fait ressentir l'intérêt du CLAV et des clubs pour un bon nombre d'entre nous. Ces rencontres, qu'elles aient lieu chaque semaine, par quinzaine ou par mois, nous amènent à tisser des liens. Lorsque nous ne pouvons plus en bénéficier, il y a un manque important et nous souhaitons pouvoir très vite retrouver cette convivialité nécessaire à notre équilibre.

Sans regret nous avons laissé 2020... Nous espérons tous que 2021 soit une année où les rencontres redeviennent possibles.

LES ACTIVITÉS DU CLAV (CONTACT : Marie-Jo MANNEHEUT au 06 75 16 36 81 ou 02 33 70 81 03)



CALLIGRAPHIE
le jeudi soir à 18h
2€ la séance



RANDONNEES PEDESTRES
tous les 15 jours le mardi après-midi à 13h30
place de l'église, gratuit depuis le virus



GYMNASTIQUE et FITNESS
le mardi soir à 19h15 et 20h30,
30 € par trimestre + 12 € de licence



SCRAPBOOKING
le vendredi 1 fois par mois entre 9 et 12 h



DETENTE FLORALE
le 2^{ème} lundi du mois à 14h
6,5 € la séance



YOGA
le mercredi de 18h à 19h15
8 € la séance

RENÉ MOREL, PRÉSIDENT DE L'AMICALE DES AÎNÉS VAINQUAIS ÉVOQUE 2020.

2020 restera une année très spéciale pour nous tous et pour notre amicale : ni repas, ni concours de belote, seulement quelques mercredis de jeux et très peu de sorties.

Néanmoins le 11 septembre, entre les deux



confinements, 46 adhérents ont pu se rendre en car dans les Côtes d'Armor pour voir le spectacle de Marie Guerzaille : une journée de rire et de bonne humeur pour tous !

Le 12 septembre, nous sommes partis à 17 en minibus dans le Finistère à Pont-Aven pour 7 jours complets : un séjour qui a permis de créer des liens dans une ambiance exceptionnelle.

Quels projets pour 2021 ?

J'espère que l'année 2021 sera meilleure et que nous pourrons bientôt retrouver les mercredis après-midi, les repas et les sorties. Nous travaillons sur une sortie d'une journée et un séjour d'une semaine dans l'Est de la France.

Meilleurs vœux de bonne année de bonne santé pour 2021 !

GUILLAUME NATU, PRÉSIDENT DU COMITÉ DES FÊTES : BIENTÔT UN PIQUE-NIQUE DE RETROUVAILLES !

2020 A FORTEMENT IMPACTÉ LES ACTIVITÉS...

Hélas oui, Crise sanitaire oblige, il n'est guère possible de prévoir une assemblée générale au cours du 1^{er} semestre 2021.

L'année 2020 a été une année dénuée de tout événement mais le bureau est motivé pour reprendre fin mai (si les conditions sanitaires le permettent) son activité.

Le repas des bénévoles ne pourra avoir lieu comme les autres années en Mars, mais un pique-nique sera réalisé avant la fête pour remotiver les bénévoles et présenter les manifestations de l'année.

OBJECTIF : MOBILISER LES VAINQUAIS.

Le mascaret en avril/mai semble compromis car les gros coefficients de marée les week-ends ne sont pas aux heures propices pour cette fête. Nous pensons organiser une fête le 29 mai dans la mesure du possible à la Pointe et peut-être la fête de la musique.

La fête de la baie est programmé le dimanche 12 septembre 2021. La brocante se déroulerait de l'Ecomusée à la Pointe du Grouin. Un apéro-concert serait donné sur le site de l'Ecomusée.



Le bureau 2021 reste inchangé par rapport à l'an dernier. Le Tiers sortant : Cécile LECHARTIER, Chantal THÉAULT et Monsieur Thierry DOUBLET est renouvelé.

PRÉSIDENT : Guillaume NATU
VICE PRÉSIDENTS : Nicolas VADAINÉ et Victor LEPICARD
TRÉSORIER : Thierry DOUBLET
SECRÉTAIRE : Annie BLANCHET

NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LE LABEL VILLAGE PATRIMOINE



Le label a été repris et a connu quelques évolutions. C'est désormais une association qui porte nationalement la démarche, présidée par la Vainquaise Sandrine POULET, avec un réseau qui comporte actuellement 21 communes dans le Sud-Manche et 45 dans la région des Hauts de France.

De nombreuses communes de France souhaitent rejoindre le réseau national. Vains est elle aussi candidate au renouvellement de son label en 2021.

Localement, une association sera prochainement créée avec des projets très concrets qui seront élaborés avec le conseil municipal, les autres associations et les guides villageois: retravailler sur des circuits de découverte de l'ensemble des richesses de Vains à parcourir à pied et à vélo, créer des sorties et ateliers pédagogiques et artistiques à destination des scolaires pour mieux connaître le patrimoine environnant...

Si vous êtes intéressés par ces projets, faites-vous connaître auprès de Sandrine POULET à :
la.briardiere@sfr.fr
Toutes les bonnes volontés et tous les profils sont les bienvenus.

PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE DE VAINS

Gilbert LEMÉTAYER, président de l'association Protection et Valorisation du Patrimoine de Vains revient sur les activités menées en cette année difficile.

En attendant de pouvoir en faire davantage, nous avons procédé au fleurissement et au nettoyage sommaire de la dalle de la statue de Saint-Léonard. Sans avoir eu la même possibilité qu'en 2019 d'organiser, avec la publicité requise, des activités de valorisation de notre patrimoine local, nous avons participé à la visite du manoir de Vains organisée pour ses membres par la société d'archéologie le 8 février dernier. Ce fut une occasion d'échanges fructueux sur l'architecture de ce monument.

Nous avons proposé une visite commentée du Prieuré Saint-Léonard avec son propriétaire Gilles de Chassey lors des Journées Européennes du Patrimoine en septembre avec un nombre limité de participants compte tenu des restrictions sanitaires.

La période de confinement a été mise à profit pour des recherches sur les bâtiments du manoir et la transmission d'une note à l'architecte en charge de la réhabilitation.

Un inventaire du patrimoine de la commune a été commencé en automne pour répertorier les puits, les éléments architecturaux du bâti ancien, les tombeaux et croix remarquables. Le fruit de ces recherches pourra servir aux actions de découverte du territoire communal.

Dans l'espoir d'une amélioration sanitaire, nous espérons que ce sera possible dès 2021, notamment lors des Journées Européennes du Patrimoine avec une meilleure promotion et ouverte à tous.

Bonne année et bonne santé à tous !

L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE VAINS

Ayant déménagé, Raymond HUBERT qui présidait la section représentant les anciens combattants de Vains a quitté ses fonctions. Merci à lui pour le temps et l'énergie consacrés à ces activités rendant hommage et commémorant la mémoire des combattants ayant défendu la France et ses valeurs, parmi lesquels certains qui ont perdu la vie ou ont été blessés.

Le 11 novembre dernier avait lieu à Vains, en petit comité restreint, la cérémonie d'hommage aux soldats morts pour la France lors de la Première Guerre Mondiale.



PARLONS BUDGET

QUELQUES ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION

LE BUDGET D'UNE COMMUNE comporte deux sections : le fonctionnement et l'investissement. Chacune détaille recettes et dépenses.

LE BUDGET PRIMITIF est le document budgétaire qui recense l'ensemble des dépenses prévues et autorisées par la collectivité. Il est voté pour l'année en cours avant le 15 avril. Il peut faire l'objet de décisions modificatives en cours d'exercice.

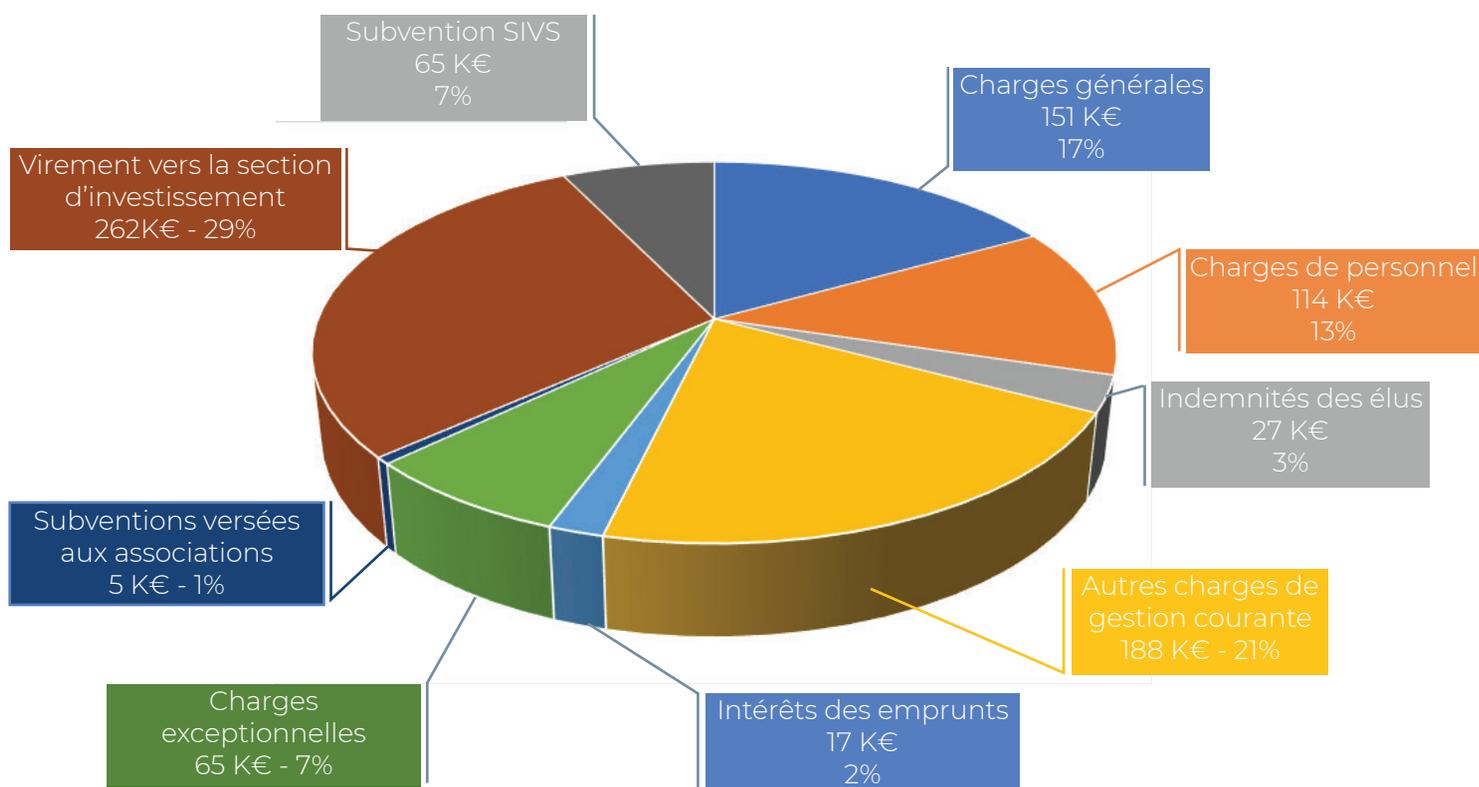
LE COMPTE ADMINISTRATIF est établi par la commune. Il fait l'état des dépenses et recettes réelles. Il est approuvé pour l'année N-1 simultanément avec le budget primitif de l'année N.

LE COMPTE DE GESTION est l'équivalent du compte administratif établi par l'administration. Il est édité par le centre de gestion des Finances publiques.

Le budget de notre commune pour l'année 2020 a été préparé et voté par l'ancienne municipalité. Il est à noter que les dotations de l'Etat sont globalement stables, comme les impôts et taxes.

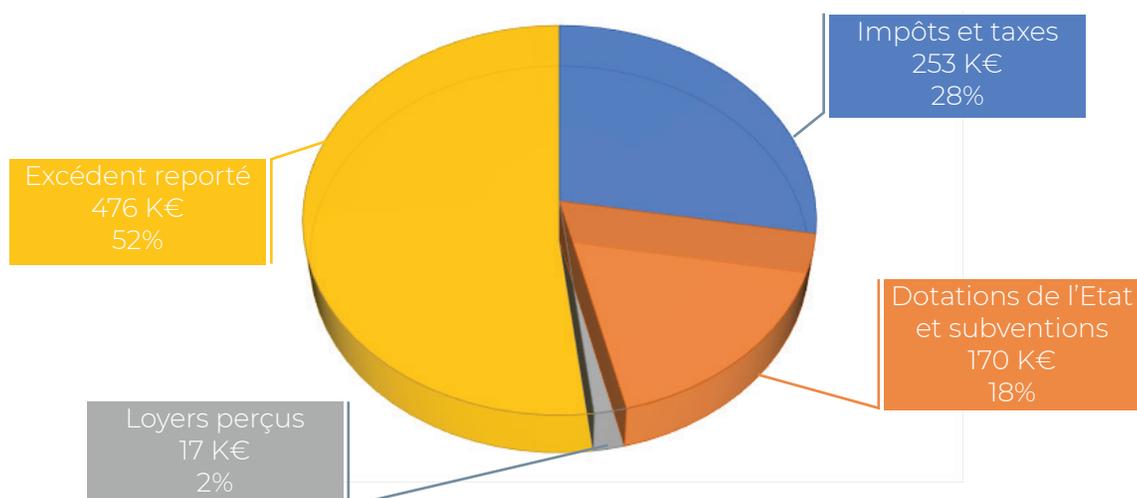
Le budget de fonctionnement s'équilibre à 922 381 € (source Centre de Gestion des Finances publiques).

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

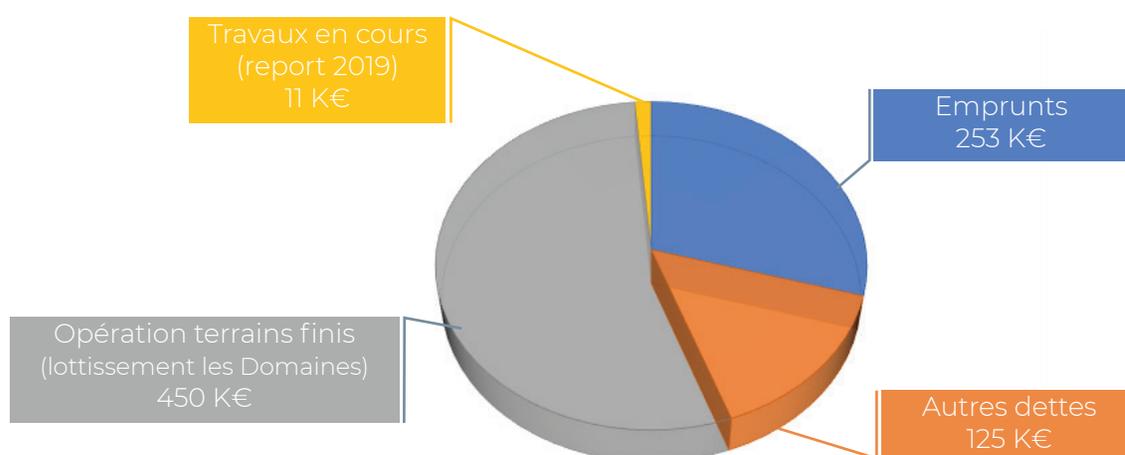


(montants simplifiés, en milliers d'euros)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



BUDGET D'INVESTISSEMENT : 831 448 €



POINT SUR L'ENDETTEMENT

- Le remboursement des travaux d'aménagement du bourg de St-Léonard se terminera en 2026 (En 2020, restent 133 KF à rembourser).
- L'acquisition de la longère et du terrain route des granges représente une annuité de 18 622 € (en 2020, capital restant dû : 112 814 €). Un emprunt a été contracté en 2019 pour financer les travaux d'aménagement des logements d'un montant de 207 KF. L'annuité est de 13 361.88 euros, elle est intégralement couverte par les loyers.
- Les autres dettes représentent une avance remboursable du budget de fonctionnement vers le budget d'investissement, un emprunt que la commune se fait à elle-même en somme.

L'annuité globale d'emprunt de la commune représente une dette de 612 € par habitant, donnée à pondérer avec la perception des loyers des logements communaux ramenant le montant réel à 339 € par habitant.

Les taux des taxes (part communale) sont inchangés depuis plusieurs années

TAXES	TAUX 2020
Taxes foncières sur les propriétés bâties	19,30%
Taxes sur les propriétés non bâties	36,80%
Taxes d'habitation	16%

L'ESSENTIEL DU CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes rendus des Conseils Municipaux sont consultables dans leur intégralité sur le site Internet de la commune : vains.fr

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU AU SMPGA



En application de la loi NOTRE, les communes incluses dans le périmètre de la communauté d'agglomération étaient dans l'obligation de transférer la compétence eau à la communauté d'agglomération au plus tard le 1^{er} janvier 2020, avec la possibilité pour les communes de choisir entre deux syndicats d'eau : le SMPGA ou le SDeau50. La municipalité de Vains a choisi de transférer la compétence eau au SMPGA et a donc transféré son budget eau.

PROGRAMME VOIRIE 2020

La commune de Vains adhère au groupement de commandes «voirie» proposé par la communauté d'agglomération qui permet de bénéficier de tarifs négociés. Un programme pluriannuel a été établi en 2020 afin de répondre aux nombreuses demandes des vainquais.

En 2020, la route des Tisonnières a été refaite en bicouche pour un montant de 7122 € TTC.

Les routes du Camp (44 761 € TTC) et de la Gare (31 949 € TTC) ont été refaites en enrobé.

En 2021, selon ce programme, il est prévu d'assurer une réfection en enrobé de la route des Salines (pour un montant estimé de 83 832 € TTC).

SÉCURISATION : UN RETRECISSEMENT A ÉTÉ CRÉÉ FACE À L'ÉCOLE PUBLIQUE

Afin de répondre aux préoccupations énoncées par les parents d'élèves à l'occasion des conseils d'école, il a été décidé de mettre en place une écluse route de la grange des dîmes pour un montant de 3349.20€.

CONVENTION FDGDON

La commune de Vains s'est engagée dans le programme de lutte collective depuis plusieurs années, le nombre de nids de frelons asiatiques détruits augmente chaque année. Les entreprises retenues pour la destruction des nids sont GF50 à Avranches en choix N°1 et l'entreprise BILLY/JO Grand-Parigny en choix N°2.

PARTICIPATION FSL - FONDS SOLIDARITÉ LOGEMENT

Le fonds de solidarité pour le logement de la Manche vient en aide à des personnes rencontrant des difficultés financières ou/et sociales pour louer et se maintenir dans leur logement.

Le Conseil Départemental collecte auprès des communes la participation, non obligatoire : pour Vains, la contribution annuelle représente 0,60 € par habitant par an, pour 473,40 € en 2020.

PARTICIPATION FAJ - FONDS D'AIDE AUX JEUNES

Le Fonds d'Aide aux Jeunes FAJ contribue à l'autonomie des jeunes de moins de 25 ans en les soutenant financièrement dans les moments difficiles de leurs parcours.

La participation financière s'élève à 0.23€ par habitant, soit 181.47 € en 2020 pour Vains.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal retient le principe d'une participation forfaitaire de 10 euros par vainquais inscrit dans une association sportive extérieure, versée sur demande de l'association.

En 2020, la Commune a versé 1300 € de subvention dont 1050 € à 7 associations vainquaises.

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF SERVICE CIVIQUE

Sur proposition de la commission Vie associative, la commune a décidé d'adhérer au service civique avec pour projet l'accueil d'un aidant numérique permettant de lutter contre la fracture numérique. Ce ou cette volontaire aurait la mission d'accompagner les habitants de Vains dans leurs démarches sur Internet et vers une meilleure maîtrise des usages du numérique. Cet agent serait également au service des associations locales et des écoles.

RECRUTEMENT D'UN AGENT TECHNIQUE POLYVALENT SPÉCIALISÉ DES ESPACES VERTS

Afin d'anticiper le départ en retraite de M. Raymond BONNARD en 2021 et en remplacement de M. Daniel TETREL, la commune a engagé le recrutement d'un agent technique polyvalent spécialisé des espaces verts. Le choix s'est porté sur la personne de Cédric CAËR, qui prendra ses fonctions au 1^{er} mars 2021.

PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LES SÉJOURS SCOLAIRES

Le Conseil Municipal s'est prononcé pour une revalorisation des aides apportées aux familles dans le cas de séjours réalisés dans un cadre scolaire.

- Un forfait de 30 € par enfant, pour les enfants rattachés au foyer fiscal d'un des deux parents résidant à VAINS, scolarisés du CP au BAC effectuant un voyage scolaire avec hébergement.
- Un forfait de 15 € par enfant, pour les enfants rattachés au foyer fiscal d'un des deux parents résidant à VAINS, scolarisés du CP au BAC participant à un voyage scolaire sans hébergement.
- Un forfait pour les jeunes de la commune participant à un séjour à l'étranger dans le cadre du programme ERASMUS. Cette subvention d'un montant maximum de 20% du reste à charge est plafonnée à 75 €.

PARTICIPATION 2020 À L'ASSOCIATION NATIONALE VILLAGE PATRIMOINE

Le conseil municipal a renouvelé sa participation à Village Patrimoine et apporte une cotisation de 0,25 € par habitant (soit 218,25 € pour 2020).

PLAN DÉFINITIF AVANT-PROJET DES TRAVAUX D'EXTENSION DU CIMETIÈRE

Le devis de la Fabrique des Paysages s'élevant à 139 478,85 HT alors que le budget prévu pour cette opération était de 85 000 € HT, le conseil municipal a décidé de ne pas poursuivre avec cette entreprise et de se désister de son engagement moyennant une indemnité réglementaire.

Une nouvelle analyse des besoins a permis de dessiner un projet plus modeste répondant aux besoins de la commune pour les 30 ans à venir.

En ayant recours au programme de voirie de la Communauté d'Agglomération, les dernières évaluations prévoit une mise en œuvre pour un montant de l'ordre de 47 430 € HT. La commune a sollicité une aide d'Etat (DETR) pour ces travaux

ECLAIRAGE PUBLIC : PROJET DE RÉNOVATION EN PARTENARIAT AVEC LE SDEM50

Le SDEM50 a proposé une étude pour la rénovation de l'éclairage public, plus économe en consommation et vertueux sur l'émission de CO₂.

Selon la même étude, la rénovation de l'éclairage permettrait une économie de maintenance de 326 € et une économie de 2 645 euros d'électricité. Du reste, l'étude du SDEM50 ne prend pas en compte l'aide éventuelle de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) sollicitée par la commune et qui pourrait représenter 30 % du montant de l'opération.

En résumé, le projet s'élève à 57 000 €. Le SDEM 50 prend en charge 22 800 € et la DETR (subvention de l'Etat) apporterait 10 260 € laissant à la charge de la commune 23 940 euros. L'étude du SDEM50, dans ce cas de figure, annonce un retour sur investissement de 8 ans, tout en proposant un meilleur service puisque ces éclairages ne seraient plus éteints la nuit mais abaissés à 5% de leur puissance (ce réglage est le plus sobre en énergie). La commune peut choisir le pourcentage d'éclairage retenu.

ACQUISITION D'UNE SOLUTION INFORMATIQUE DE GESTION DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Un nouveau logiciel de gestion du funéraire a été acquis par la commune pour un montant de 4078 € TTC.

LE LOTISSEMENT DES DOMAINES

Ce lotissement comporte 14 parcelles. Les travaux d'aménagement sont en cours.



La création du nouveau lotissement représente un budget prévisionnel d'environ 525 000 €. Parmi les dépenses d'aménagement, la desserte en électricité et éclairage public hors terrassements représente un coût de 120 000 € HT. Grâce au SDEM (Syndicat des Energies de la Manche), la participation de la commune s'élèvera à 37 700 €.

LOTISSEMENT LES DOMAINES : DÉTERMINATION DU PRIX DES TERRAINS

Le coût moyen correspondant aux dépenses engagées correspond à un tarif de 58 €/M². La commission finance a étudié 3 scénarios différents qui ont fait l'objet d'une présentation au conseil Municipal. Le scénario retenu est celui basé sur un prix moyen du M² de 50 euros sur lequel il serait appliqué une majoration de 5 euros du m² pour les lots (3-4-10-14) identifiés comme les lots les plus attractifs et une minoration du même montant sur les lots identifiés les moins attractifs (1-2-11) compte tenu de leur emplacement. Ce scénario permet d'atteindre un produit de 458 650 €, ce qui représenterait une charge résiduelle de la commune de 66 350 €.

UN VAINQUAIS BRAVE LA PANDÉMIE MONDIALE

L'année 2020, assombrie par la pandémie de Covid 19, s'est terminée sur une note plus optimiste, avec la découverte de plusieurs vaccins permettant d'espérer pouvoir lutter prochainement contre ce fléau. Tout au long de l'histoire, notre pays connut plusieurs épidémies plus meurtrières les unes que les autres, à des époques où le niveau des connaissances médicales des hommes, condamnait ceux-ci à subir ces vagues dévastatrices. Ainsi en 1849, le choléra provoqua la mort de plus de 100 000 Français. Sur les 900 à 1000 habitants de notre commune, 300 furent touchés par cette maladie et 40 en périrent. Durant cette année noire, Jean-Julien Dupont, un Vainquais né à St Léonard et nommé curé de sa commune d'origine depuis 1831, se distingua par son dévouement auprès des Vainquais cholériques (atteints du Choléra). Pendant 3 mois, bravant les risques d'une contamination certaine, nuit et jours, il soigna les habitants de Vains, victimes de cette terrible épidémie.

Quelques temps après, le Sous-préfet d'Avranches et le Préfet de Saint-Lô adressèrent leurs félicitations au curé bienfaiteur. L'écho de ces services rendus aux citoyens résonna jusqu'aux plus hautes sphères de l'Etat et, dans un décret du 23 septembre 1850, le Président de la République Louis Napoléon nomma le curé de Vains « Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur ». Le 3 novembre 1850, lors d'un banquet de « 300 couverts » donné en l'honneur du Chanoine Dupont, celui-ci fut officiellement décoré par Mr Bouvattier (qui était à l'époque « député au corps législatif »).

Par la suite, le chanoine Dupont, qui resta curé de la paroisse de Vains pendant 59 ans, usa de sa notoriété pour améliorer la vie des Vainquais. Il mourut à l'âge de 86 ans et repose aujourd'hui, au pied de la croix de Granit qui surplombe la partie la plus ancienne de notre cimetière.

Texte produit à partir d'informations extraites de l'ouvrage de V Lemaitre :
Saint Léonard au Pays d'Avranches, Imprimerie Notre Dame, Coutances.



Représentation du Chanoine Dupont dans un médaillon de vitrail de l'Eglise de Vains.



Calvaire érigé au carrefour des trois croix à Vains, en l'honneur du Chanoine Dupont.



1 Pouvez-vous nous présenter L'ÉQUIPE DE L'ÉCOMUSÉE ?

4 agents travaillent au sein de l'écomusée

Fanny DAVIS agent d'accueil et d'administration
Olivier LAHCENE agent technique et d'animation
Coline AUBRY médiatrice culturelle et chargée des collections (en remplacement de Julie LHERMITTE depuis mars 2020)

Et moi-même en tant que responsable

Je suis responsable de l'écomusée depuis février 2020. Originaire de Bréhal, je suis titulaire d'un Master Histoire et Patrimoine (obtenu en octobre 2019).

J'ai connu l'écomusée en tant que visiteur, lorsque j'étais enfant, puis à l'occasion de mes stages effectués durant mes études.

Je reconnais avoir de la chance de travailler dans ce lieu, c'est un site exceptionnel avec une vue changeante chaque jour.

3 Quels sont LES PROJETS POUR 2021 ?

Une nouveauté, l'écomusée accueillera un saisonnier de mars à septembre.

L'expo temporaire aura comme thème « la pêche et les pêcheurs dans la Baie ». Nous allons faire appel au photographe François LEVALET. 10 clichés seront sélectionnés.

Nous prévoyons une animation pour les groupes scolaires autour de la fabrication du sel, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Les « p'tites visites » seront proposées pendant les vacances scolaires (février, avril, Toussaint). Ce sont des visites thématiques de 30 min chacune sur différents sujets comme les phoques, les marées, les oiseaux... avec ensuite un accès au site.

Les « p'tites sorties » seront proposées en juillet et en août. Ce sont des sorties d'1h30 environ sur la découverte de la faune et de la flore.

Nous allons faire appel à des prestataires extérieurs locaux afin d'abonder les thèmes : la découverte des plantes comestibles menée par un guide de la Baie, des balades contées, de la vannerie, des sorties, pêches ou ornithologiques.

2 Comment s'est passée L'ANNÉE 2020 à l'écomusée ?

Habituellement, l'écomusée est ouvert toutes les vacances scolaires, sauf à Noël.

La reprise de l'ouverture au public s'est finalement faite le 15 juin avec des modifications horaires afin de s'adapter au mieux aux contraintes de la crise sanitaire.

L'accueil de groupes, plutôt important habituellement, a diminué fortement.

Malgré ces contraintes, nous avons observé une légère augmentation de la fréquentation des visites individuelles sur la période du 15 juin au 30 septembre. Les visiteurs étaient plutôt des locaux, qui découvraient ou redécouvraient l'écomusée.

Cette période de baisse d'activité, même si elle a été difficile, a permis à l'équipe de bien préparer la saison.

Nous tenons également à maintenir notre collaboration avec le comité des fêtes pour être présent le jour de la fête de la Baie. L'écomusée sera ouvert gratuitement et des animations seront proposées, telles que l'atelier sel et des balades sur les traces des saulniers.

L'écomusée va évidemment participer aux événements nationaux tels que la journée du patrimoine et la nuit des musées. Sur cette soirée, l'écomusée sera ouvert de 20h00 à 00h00 et il y aura un spectacle de la compagnie « tourner la page » intitulé « récit du crépuscule ».

Ces informations sont susceptibles de changer en raison de la crise sanitaire

Périodes et horaires d'ouvertures :

Vacances de février :
ouvert du dimanche au vendredi de 14h à 18h
Idem pour les vacances de la Toussaint
1er avril au 30 juin : 14h-18h
1er juillet au 30 septembre : 10h-18h

FOCUS : «UN AUTRE SALON» S'INSTALLE À SAINT-LÉONARD

Les visages restent connus mais le décor change. Neuf années après avoir ouvert son salon de coiffure en novembre 2010 à Saint-Léonard et après une carrière complète, Geneviève TUMOINE aspirait à prendre sa retraite de gérante.

Pour assurer une continuité souhaitée à la fois par les coiffeuses Laure et Marine et par la fidèle clientèle, Laure LECELLIER est encouragée à reprendre le flambeau et elle se lance. Grâce à la bienveillance des propriétaires, un accord est passé pour transférer le commerce dans une ancienne habitation à deux pas de là.

C'est ainsi que le 24 janvier 2020, toujours à la Chaussée, un Autre Salon ouvre après trois mois de travaux. Et l'ensemble est très réussi : une terrasse extérieure accueillante, un espace fonctionnel à la décoration bohème et chic et une jolie boutique qui propose la gamme des articles estampillés « Saint-Léna ».

Un autre salon

1 place de La Chaussée à Saint-Léonard
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h
et le samedi de 9h à 18h
Tél. 02 33 51 84 33



La recette - **LE RIZ AU LAIT** façon «CARA-MEUH»



1

INGRÉDIENTS :

1 litre de lait
120 grammes de riz rond
110 grammes de sucre en poudre
1 gousse de vanille

2

PRÉPARATION :

Faire bouillir le lait avec le sucre et la gousse de vanille.
Dès l'ébullition, retirer la gousse et jetez le riz « en pluie ». Baisser le feu.
Le riz doit cuire très lentement. Remuer régulièrement.
Lorsque le riz affleure le lait, écarter du feu.
Verser dans des verrines ou dans un saladier et laisser refroidir.

3

BONNE DÉGUSTATION !

Pour les amateurs d'une petite note sucrée supplémentaire,
il est possible de napper avec du Cara-Meuh.

N'hésitez pas à nous transmettre vos recettes à partager...

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Olivier DEVILLE
RÉDACTION ET PHOTOS: Commission communication
CONCEPTION GRAPHIQUE: Sandrine LEMONNIER / sandrinelemonnier.com
IMPRESSION: Imprimerie moderne - Avranches - Tirage 400ex.